

Chapitre 5

Topographie et organisation générale de la nécropole

1. TOPOGRAPHIE ANTIQUE DU SITE

Rendre compte ici de ce que fut la topographie antique du site de la nécropole et le paysage dans lequel elle fut installée est un travail délicat, et ce pour plusieurs raisons. Le premier obstacle qui surgit est, rappelons-le, la destruction de nombreuses superstructures (tumulus) et couvertures de tombes. De fait, il est extrêmement difficile et, avouons-le, quasiment impossible d'appréhender le niveau de circulation protohistorique sur la totalité de la surface du cimetière. Les quelques ensembles bien conservés ne sont pas suffisamment distribués sur l'ensemble de la nécropole pour permettre une restitution, même fragile, de la topographie exacte du site protohistorique. Il faut également garder à l'esprit que le paysage mailhacois a évolué. D'une part, la transformation naturelle du paysage en a changé les contours, les reliefs et finalement l'aspect initial. D'autre part, l'activité de l'homme installé là pendant au moins 3000 ans a également contribué à la modification de ce terroir. Il suffit pour s'en convaincre de rappeler que les fouilles de 1993 sur la nécropole ont montré que, dès l'époque romaine, des aménagements agricoles considérables ont été entrepris, principalement dans la mise en place de structures parcellaires et, au-delà, cadastrales (Janin 1993b). La vision qu'offre aujourd'hui le terroir de Mailhac occupé par la nécropole protohistorique est celle d'une plaine presque fermée, comblée en partie par les colluvions provenant de l'érosion des reliefs environnants. Au cours de la campagne de fouille de 1993, de profonds sondages ont été effectués dans ces dépôts (1). On a ainsi pu retrouver des éléments de la topographie et du paléosol protohistorique. Mais plus encore, les observations réalisées tendent à montrer que le bassin de Mailhac était, probablement dès l'époque protohistorique, une vaste cuvette partiellement aquifère, en tout cas marécageuse. Cette constatation est importante puisqu'elle donne une bonne idée de ce qu'était l'environnement quotidien des Mailhaciens et permet d'approcher la question de la distribution des ensembles funéraires en fonction de la topographie. Car s'il est

vrai que les cimetières du Grand Bassin I et du Grand Bassin II sont installés dans la partie basse de la dépression mailhacoise, il n'en est pas de même pour la nécropole la plus ancienne. En effet, les secteurs à implantation mailhacienne I classique, les zones de tombes de la phase de transition Bronze/Fer, et même les sépultures du tout début du Premier âge du fer sont installées sur les pentes de deux reliefs, position qui les mettait, semble-t-il, à l'abri de la zone humide. Bien évidemment, le comblement progressif de la dépression devait déjà être amorcé puisque, dès la seconde moitié du VIIe s. av. n. è., les tombes vont être implantées dans cette zone. Enfin, le fait justement qu'une grande partie de la dépression soit occupée par les nécropoles indique que les habitants de l'oppidum ne pouvaient alors y installer leurs champs. L'image que l'on peut donc avoir de cette plaine mailhacoise avec son habitat perché et sa nécropole est celle d'une zone «palustre», dominée par un oppidum et dont les moindres reliefs sont destinés à accueillir l'espace funéraire, entre 900 et 675 av. n. è. en tout cas.

2. ORGANISATION GÉNÉRALE DE LA NÉCROPOLE

2.1. L'architecture funéraire : architecture externe et architecture interne

Il convient de préciser rapidement ici les distinctions opérées entre les architectures externes et les architectures internes. Ces dénominations, on le verra, ne se veulent en rien définitives et répondent simplement à une volonté de clarté de notre discours. Chaque tombe étant constituée d'éléments architecturaux qui la composent et la contiennent, nous avons ainsi distingué architecture externe et architecture interne.

2.1.1. L'architecture externe

L'architecture externe comprend ici le système de fermeture de la fosse sépulcrale et l'éventuelle superstructure qui la

surmonte. Dans certains cas, un dispositif de signalisation peut compléter cet ensemble. Mais il s'agit aussi de considérer que certaines superstructures, en particulier les tumulus ou tertres, ont pu jouer le rôle de signalisation de la sépulture.

2.1.1.1. Les fermetures

Les systèmes de fermeture de la tombe, assimilables à une condamnation de l'espace qui reçoit le dépôt sépulcral *stricto sensu*, sont en fait les intermédiaires entre l'architecture externe et l'architecture interne ou, pour reprendre les mots d'A. Nickels, la frontière entre «la sphère du visible» et «la sphère de l'enfoui» (Nickels 1989 : 402-403). Nous les traitons dans l'architecture externe car, on peut l'envisager, certaines dalles de fermetures ont pu éventuellement servir aussi de système de signalisation. La fermeture peut s'effectuer de plusieurs façons. Elle était conservée dans 61 cas.

Le premier type consiste en une dalle unique qui repose directement sur le bord de la fosse. C'est le type observé sur les tombes 6, 44, 48, 52, 61, 90, 104, 109, 114, 131, 133, 137, 149, 168, 187, 198, 214, 226 et 316. Il représente 31,1 % des fermetures observables. Le plan de répartition de ces tombes ne montre aucune concentration significative. En effet, ce type de fermeture se rencontre dans presque tous les secteurs fouillés de la nécropole. Il convient enfin de rappeler que dans bon nombre de cas les fermetures ont été endommagées et que de nombreuses tombes ne possédaient plus leur fermeture lorsqu'elles ont été fouillées. Ce dispositif de condamnation ne semble pas non plus lié à l'âge au décès du défunt. En effet, les tombes ainsi fermées contenaient les restes d'enfants, d'adolescents ou d'adultes. Une seule sépulture fermée de la sorte est une sépulture double (tombe 52) associant un enfant à un adolescent ou un adulte. Ce système de fermeture n'est pas lié au nombre de récipients déposés dans la fosse sépulcrale puisque dans les tombes recensées ce dépôt varie de 1 à 9 vases. Enfin, il n'est pas possible d'associer ce dispositif à une seule phase chronologique puisqu'on le rencontre indifféremment dans les phases I et II (IIa et IIb). Aucune tombe de la phase III n'était condamnée de la sorte mais là encore l'échantillon de tombes intactes de cette séquence est trop infime pour valider de façon significative cette constatation. Dans bien des cas (tombes 44, 90 ou 137 par exemple) la dalle repose sur les bords de la fosse mais ne recouvre pas intégralement le loculus, ce qui implique qu'une couverture en matière périssable a pu compléter le dispositif. Pour certaines sépultures, 6 et 104 par exemple, la dalle recouvre entièrement la fosse.

Le deuxième type consiste en une dalle unique reposant sur un support périssable et, de fait, non retrouvé à la fouille. Dans la plupart des cas d'ailleurs, et nous y reviendrons, cette dalle de fermeture est restée suspendue au-dessus du dépôt funéraire. Ce dispositif a été observé sur les tombes 74, 129, 132, 134, 138, 142, 147, 144, 146, 148, 160, 163, 183, 186, 185, 190, 199, 212, 213, 217, 253 et GBI 19 ainsi que sur le dépôt 210. La pro-

portion de sépultures fermées par une unique dalle reposant sur un support périssable par rapport au nombre total de tombes dont la couverture est conservée est de 37,8 % et donc proche du pourcentage obtenu pour les sépultures fermées d'une dalle unique reposant sur les bords de la fosse. Ce type de fermeture n'est pas cartographiquement concentré. La carte de répartition montre une distribution en deux secteurs principaux, à l'est et à l'ouest. Mais la mauvaise conservation des tombes de certaines zones interdit toute interprétation hâtive de ce document. Les individus reconnus dans ces tombes sont aussi bien des sujets très jeunes que des adolescents ou des adultes. Cinq sépultures ainsi condamnées sont des tombes doubles (tombes 74, 183, 199, 212 et 253). D'un point de vue chronologique, la répartition par phases précédemment définies ne montre aucun regroupement. On trouve aussi bien ce type de fermeture sur des ensembles mailhaciens I classiques que sur des sépultures de la phase de transition. Enfin, les sépultures fermées par ce second type contiennent de 1 à 7 récipients, sans anomalie notable.

Les fermetures constituées d'une dalle unique sur support périssable apportent quelques informations sur le mode de dépôt sépulcral et sur l'évolution de son architecture. En particulier, le fait que certaines de ces dalles soient restées suspendues au-dessus du loculus pose le problème de l'existence d'un comblement de la fosse avant le dépôt de celles-ci. Il est vrai cependant que lorsqu'aucun indice, en particulier le basculement des récipients, n'a été relevé, il est impossible d'affirmer que la fosse n'a pas été immédiatement comblée de sédiment. C'est le cas par exemple pour les tombes 129, 132 ou 146. Pour les tombes 142 et 253, le cas est différent. Aucun récipient n'a basculé et la dalle a été recouverte d'une couche cendreuse probablement prélevée sur le bûcher funéraire. Cette couche est uniformément répartie sur la surface du loculus, y compris aux endroits où la dalle est absente. De fait, le remplissage de la fosse a été effectué volontairement avant le dépôt de la dalle, ce qui expliquerait que la couche cendreuse et la dalle sont restées suspendues. Dans l'optique d'un support périssable, il faudrait envisager un comblement rapide de la fosse, mais dans ce cas la couche cendreuse aurait dû tomber dans le loculus lors de l'effondrement du support ; il en serait alors de même pour la dalle. Le cas de la tombe 212 est sensiblement similaire. La dalle repose directement sur le bord du récipient le plus haut et sur un des bords de la fosse. Un petit gobelet, le vase n° 5, est resté suspendu. Il faut donc peut-être envisager ici un comblement volontaire de la fosse, ou alors admettre que le gobelet n° 5 est descendu progressivement au niveau de la dalle après disparition du support périssable. Quant aux tombes 147 et 253, les indices recueillis à la fouille permettent d'envisager une fosse sépulcrale initialement vide. Dans la tombe 147, la dalle de fermeture a basculé dans le loculus ; le vase d'accompagnement de la tombe 163 a quant à lui basculé. Dans les deux cas, il semble que la fosse ait été fermée vide de tout sédiment. Pour les autres tombes recensées dans cette

catégorie, il est impossible de préciser si la fosse était initialement comblée ou non. Les fouilles de 1993, qui ont livré quantité de sépultures montrant un espace vide à l'origine, semblent indiquer que les dalles de fermeture reposaient initialement sur un support périssable (Janin 1993b).

Le troisième et dernier type consiste en une fermeture comprenant plusieurs dalles ou pierres reposant sur un support périssable. C'est le cas des tombes 46, 49, 50, 62, 105, 111, 126, 135, 140, 167, 183, 209, 225, 264, 296, 298, 302, 303 et 367, soit 31,1 % des fermetures observables. Comme pour les types précédents, les sépultures fermées par plusieurs dalles ou pierres sur support périssable sont également réparties sur l'ensemble de la nécropole. De même, ces tombes contiennent indifféremment des sujets enfants, adolescents ou adultes. Trois sépultures doubles ainsi condamnées ont été recensées. Par rapport aux phases chronologiques, cette série de tombes couvre toute la période considérée, de la phase I à la phase III (tombe 367). Enfin, le nombre de récipients déposés dans ces sépultures varie de 1 à 14. Comme pour les types précédents, il faut envisager la possibilité que ces fosses aient été initialement vides de sédiment. Cette hypothèse semble confirmée par plusieurs indices. Dans la tombe 49, les vases ont basculé, attestant un espace vide lors de la fermeture. Dans quelques tombes, et notamment les tombes 62 et 135, les pierres qui constituaient la fermeture ont légèrement basculé au centre du loculus. Ici encore, cela témoigne du caractère vide de la fosse lors de la fermeture de la tombe. On peut bien sûr imaginer, comme pour le type précédent, que certains loculus ont été immédiatement et volontairement comblés. Cependant, il est probable que la majorité des sépultures aient été fermées vides. Cela suppose par ailleurs, eu égard au caractère suspendu des pierres et dalles de fermeture, que le support périssable qui fermait la tombe et maintenait les éléments lithiques ait disparu après le comblement de la fosse. Vu le volume des dalles utilisées dans la plupart des cas, on peut envisager un support constitué de rondins de bois, comme cela semble être le cas pour la nécropole du Peyrou à Agde. Dès lors, la destruction de ce support a pu se faire sur plusieurs mois, voire plusieurs années (?) après la fermeture de la tombe.

Environ 64 % des couvertures et fermetures des tombes ont été arasés, nous laissant donc un échantillon relativement faible de dispositifs observables. Il convient donc d'adopter une prudence extrême quant aux conclusions que l'on pourrait tirer des observations réalisées.

2.1.1.2. *Superstructures et dispositifs de signalisation*

Comme nous l'avons dit dans le paragraphe introductif de ce chapitre, plusieurs constructions ont été relevées sur les sépultures. Il faut d'emblée rappeler que ces superstructures ont pu jouer le rôle effectif de signalisation et que toutes les tombes n'étaient donc pas obligatoirement signalées par une stèle, par exemple. Ces constructions sont de deux types. D'une

part, des amas de pierres délimités par une couronne de dalles formant parfois un parement double. D'autre part une simple couronne de dalles plantées de chant. A ce propos, nous n'emploierons pas ici le terme d'enclos funéraire car ces ensembles sont peu élevés et ont pu à l'origine contenir et maintenir un tumulus de terre. Car nous emploierons en revanche le terme de tumulus pour désigner les amas de pierres observés, soulevant dès à présent la délicate question de l'appellation de ces tombes de plaine. Comme pour les fermetures, il faut garder constamment à l'esprit que bon nombre de ces superstructures ont probablement disparu, balayées par les travaux agricoles au cours des siècles.

Les tumulus

Vingt-six tombes ont livré les restes d'un tumulus (tombes 36, 48, 53, 61, 62, 72, 131, 134, 135, 137, 140, 146, 147, 148, 149, 167, 168, 188, 209, 224, 225, 227, 296, 298, 302 et 367). La superstructure peut être quasi complète, c'est-à-dire qu'on a pu observer son diamètre exact ; elle peut simplement être attestée par la présence de quelques pierres surmontant la fermeture. Dans aucun cas, il n'a été possible d'en estimer la hauteur initiale, toujours à cause des destructions d'époque historique. Les tumulus dont il ne reste que quelques blocs sont les plus nombreux. Il s'agit le plus souvent d'une chape de pierres d'un module variant de 15 à 30 cm. Quelques éléments parfois plus importants ont été repérés. Ceux-ci peuvent reposer directement sur la dalle de fermeture ou être restés suspendus au-dessus de la fosse, attestant on l'a dit de la présence probable d'un support périssable. Quelques tumulus complets ou presque complets ont été relevés. Ils se composent le plus souvent d'un entourage et d'un comblement interne. Les entourages sont de cinq types. Certaines superstructures sont limitées par une couronne de dalles plantées de chant (tombes 53, 61, 146, 147, 149 et 188). Ces constructions varient de 1,27 m à 2,35 m de diamètre. Si certaines contiennent un tumulus de pierres (tombes 146 et 149), d'autres n'ont livré à la fouille aucun comblement et pourraient en fait avoir maintenu un tumulus de terre (tombe 147). La sépulture 131 présente une superstructure constituée d'un cercle de pierres posées à même le sol et contenant un remplissage également composé de pierres. Les blocs de l'entourage ne sont pas plus gros que ceux du remplissage. Tous reposent directement sur la dalle de fermeture. La tombe 135 a livré les restes d'un tumulus peut-être constitué d'un double parement externe. Il semble à l'origine rempli de terre. La couronne externe se compose de dalles plantées de chant. Quant à la couronne interne, elle est construite de pierres posées à plat. Le remplissage consiste en un ensemble de blocs, de module équivalent à celui des blocs constituant les couronnes. Cet ensemble a un diamètre d'environ 3,10 m. C'est le tumulus le plus important repéré sur la nécropole. Ces trois types de construction sont très proches. La différence relève semble-t-il du mode de comblement de ces couronnes. Cer-

tains sont constitués de pierres, d'autres ont vraisemblablement contenu un tumulus de terre. Le plan de répartition de ces superstructures n'indique aucune concentration. Il faut plutôt voir dans ce document le reflet des secteurs où les tombes ont été les moins endommagées. Du point de vue chronologique, ces ensembles s'étalent sur toute la durée d'utilisation du cimetière, de la phase I à la phase III. Quant aux individus contenus dans les tombes, l'étude anthropologique a montré qu'il pouvait aussi bien s'agir d'enfants que d'adolescents ou d'adultes. Quatre d'entre elles sont des sépultures doubles (tombes 135, 188, 224 et 296). Les tombes 135 et 188 ont par ailleurs livré les tumulus parmi les plus importants avec des diamètres respectifs de 3,10 m et 1,97 m. La constatation est intéressante mais l'échantillon disponible est bien sûr trop insuffisant pour pousser plus loin la réflexion.

Une attention particulière doit être portée sur les couvertures des tombes 224 et 225. Ces deux sépultures juxtaposées ont livré une superstructure très endommagée constituée d'une nappe de pierres peut-être de forme rectangulaire entourant une série de dalles disposées les unes sur les autres. Il convient dans ce cas d'ajouter que les fermetures et la superstructure pourraient indiquer une mise en place contemporaine des tombes ; en effet, les dalles de fermeture chevauchent parfois les deux sépultures et l'entourage semble également limiter les deux tombes.

Enfin, un cas particulier d'architecture a été relevé lors de la fouille de la tombe 103. Elle se compose de plusieurs dalles profondément plantées de chant, dont l'une aurait pu servir de stèle, associées à une petite dalle rectangulaire qui couvre totalement le loculus. La présence de blocs de module inférieur pourrait témoigner de l'existence à l'origine d'un tumulus recouvrant l'ensemble. Cette construction évoque un peu les dispositifs qui ont été relevés lors de la fouille de la nécropole de Fleury (Aude) où «... les tombes observées d'une façon complète étaient composées d'une dalle irrégulière d'un demi-mètre carré environ, soutenue par d'autres dalles plus petites placées de chant ; au centre du caisson ainsi formé se trouvait l'urne cinéraire...» (Louis 1958 : 72).

Les stèles

Cinq sépultures ont pu être signalées par une stèle. Hormis la tombe 103, les tombes 127, 163 et 189, et le dépôt 83, ont en effet livré les restes de dalles plantées de chant, soit sur la tombe (tombe 189), soit directement dans le loculus (tombes 127 et 163). Ces dalles, qui dépassaient vraisemblablement la surface du sol de circulation protohistorique, auraient donc matérialisé les sépultures. Un cas semblable de stèle fichée dans la fosse sépulcrale a été découvert à Abeilhan (Hérault), dans la nécropole de la Fenouille. De même, lors d'une intervention à Montlaur (Aude), une stèle de calcaire a été découverte basculée sur le tumulus d'une tombe de la fin de l'Âge du bronze (Janin 1994a). Enfin, il ne faut pas oublier que d'autres

moyens ont pu être employés dans cette optique comme des signalisations en bois, aujourd'hui bien sûr disparues.

Comme pour les différents types de condamnation et les tumulus, les stèles repérées à Mailhac sont indifféremment disposées sur des tombes d'enfant ou d'adulte, durant la phase I comme pendant la phase II.

2.1.2. L'architecture interne : immobilier et mobilier

L'architecture interne comprend des éléments immobiliers et des éléments mobiliers. L'immobilier est constitué de la fosse, creusée dans le substrat, dans laquelle va être disposé le dépôt funéraire. Ce loculus peut être aménagé de différentes manières. La disposition des vases et des objets à l'intérieur de la tombe est un autre aspect de l'architecture interne.

2.1.2.1. Les fosses

Un grand nombre de fosses sépulcrales étaient assez bien conservées pour faire l'objet de mesures. Bien entendu, le meilleur score concerne le diamètre des loculus, la profondeur étant soumise à la bonne conservation de la fermeture et de l'éventuelle superstructure.

Toutes les fosses sont circulaires, à l'exception de quelques-unes de forme ovale. L'histogramme de distribution des diamètres de ces fosses (fig. 426) montre une répartition homogène, comprise entre 35 et 90 cm, avec un effectif maximum pour le diamètre compris entre 55 et 60 cm. Quatre tombes s'en écartent : la tombe 186, avec un diamètre de 135 cm, la tombe 303, avec un diamètre de 105 cm, la tombe 367 d'un diamètre de 155 cm, enfin le dépôt 365 dont la fosse atteint 124 cm de diamètre. En dehors de ce dernier, dont l'interprétation demeure incertaine, l'importance de la taille des autres tombes peut facilement s'expliquer. Pour les sépultures 303 et 367, cette importance est intimement liée au nombre de récipients déposés dans la tombe. En effet, ces deux ensembles contenaient 14 récipients qui ont de fait nécessité le creusement d'un large loculus. En ce qui concerne la tombe 186, c'est le dépôt de cendres contenant des ossements humains qui pourrait expliquer la taille du creusement. Du point de vue chronologique, aucune concentration de tombes d'une phase dans une fourchette de diamètres n'est à relever, si ce n'est bien sûr, on l'a dit, les tombes 303 et 367 qui sont respectivement attribuables aux phases IIb et III. Enfin, la largeur du loculus n'a rien à voir avec l'âge du défunt, les tombes d'adultes et les sépultures d'immatures ayant un diamètre parfois semblable. Les tombes d'enfant ne sont pas celles dont le loculus est le moins important.

Quant à la profondeur des fosses, il paraît évident que seules les tombes dont la couverture a été retrouvée dans son état initial permettent d'envisager ici une analyse fine. L'histogramme de distribution de ces valeurs (fig. 427) repose sur un faible effectif de 61 sépultures. Il indique qu'une majorité de

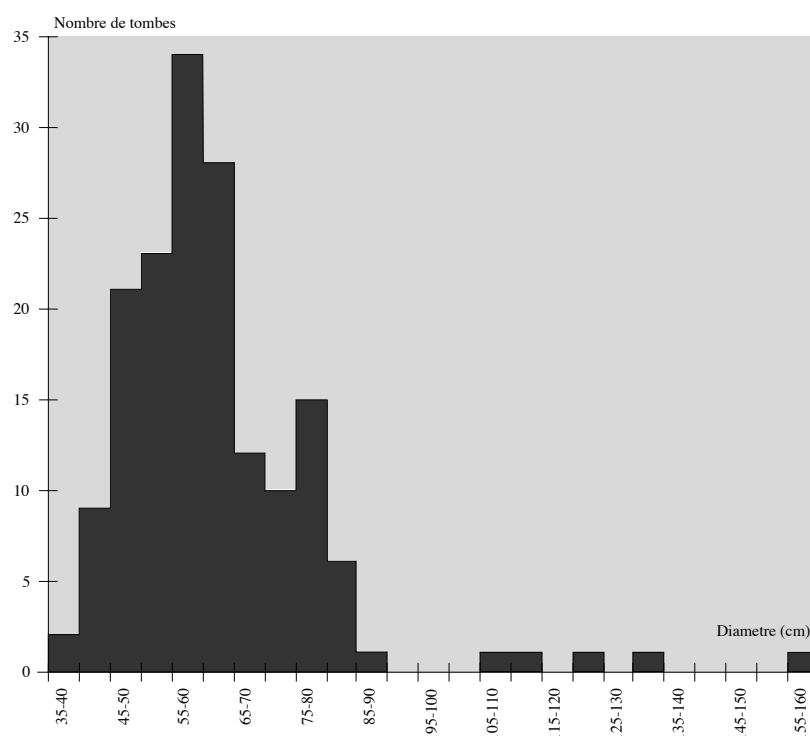


Fig. 426 : Histogramme de distribution des diamètres des loculus.

tombes a une profondeur comprise entre 30 et 35 cm. Deux tombes, les sépultures 147 et 213 se détachent légèrement, sans que cette constatation ne trouve par ailleurs d'explication fondée. Comme pour les diamètres, la profondeur des loculus ne semble liée ni à une phase chronologique ni à l'âge du défunt.

2.1.2.2. Les aménagements

Quelques tombes ont subi un modelage interne de leur loculus. Certaines sont étagées, toujours sur deux niveaux, d'autres ont été par endroits surcreusées pour accueillir un récipient. Les tombes dont la fosse présente un étagement sont peu nombreuses. Six seulement ont été recensées (tombes 31, 160, 168, 183, 201 et 271). Ces aménagements en «étages» n'ont rien livré de particulier. Ils n'ont pas reçu de dépôt ayant laissé de traces visibles à la fouille. On peut bien sûr imaginer des offrandes périssables (bois, tissus, vanneries, offrandes alimentaires, etc...) mais il ne s'agit là que de vaines hypothèses. Seul l'aménagement de la tombe 183 a reçu un dépôt de cendres distinct du comblement de la fosse.

La carte de répartition de cette particularité architecturale ne montre aucune concentration particulière.

Certaines sépultures ont un loculus dont le fond est très localement surcreusé afin de recevoir le pied d'un récipient. Elles sont également peu nombreuses (tombes 163, 188, 217,

218 et 300). A l'exception de la tombe 300, tous les surcreusements du loculus sont destinés à recevoir l'ossuaire. Pour la tombe 300, le surcreusement a accueilli le pied du vase le plus haut. Comme le souligne A. Nickels (Nickels 1989 : 360-361), il faut peut-être en conclure que «...les fossoyeurs avaient une idée très précise de la profondeur qu'il convenait de donner à leur excavation et que ce n'est que très ponctuellement, en cas de nécessité, que l'on surcreusait le fond pour y loger un vase de grande taille». Cette explication logique semble devoir ici être acceptée et il convient donc d'emblée de réfuter l'hypothèse d'une pratique religieuse et/ou rituelle. La carte de répartition de ces surcreusements n'offre aucune concentration effective. Ces aménagements ne semblent liés ni à l'âge du défunt, ni à une phase chronologique particulière.

2.2. Le dépôt funéraire et son organisation

L'analyse des superstructures, des fermetures et des fosses sépulcrales, ainsi que des aménagements dont elles ont pu faire l'objet, concerne finalement une architecture funéraire mobilière et immobilière qui n'est en fait qu'un contenant. En effet, il faut maintenant nous tourner vers le contenu, à savoir le dépôt funéraire (vase cinéraire, récipients d'accompagnements, mobilier métallique, mobilier divers, offrande alimentaire), et analyser ses modes et son organisation, en fonction bien sûr des paramètres jusque-là utilisés.

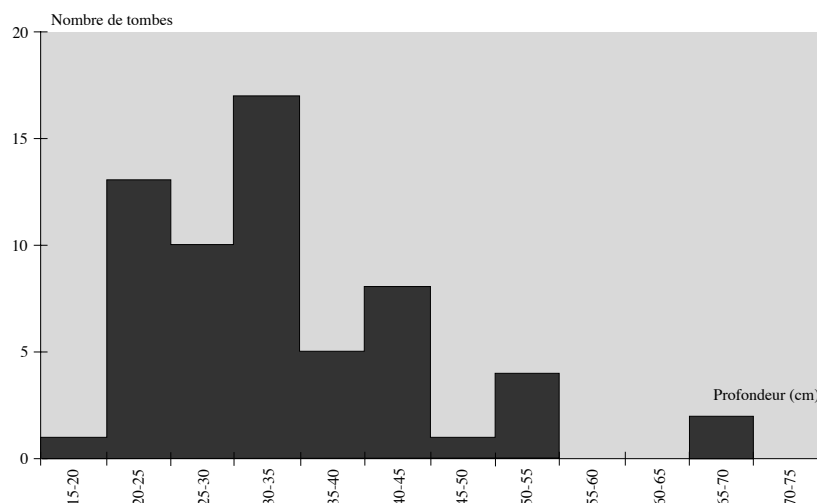


Fig. 427 : Histogramme de distribution des profondeurs des loculus.

2.2.1. Les vases cinéraires

C'est le mode de dépôt des ossements humains brûlés le plus courant, puisqu'il concerne près de 98 % des sépultures. Dix tombes forment exception : elles ne contenaient pas d'ossuaire et les ossements humains brûlés étaient posés à même le fond de la fosse. Parfois, un récipient était retourné sur l'amas osseux. Cependant, cette particularité ne semble pas liée à une phase chronologique précise ni à l'âge au décès de l'individu.

Dans bien des cas également, on déversait dans la fosse une masse de cendres qui contenait parfois des ossements humains brûlés. Ce dépôt provenait sans doute du bûcher funéraire et nous avons d'ailleurs montré que, dans tous les cas, les ossements contenus dans la fosse étaient tout à fait compatibles avec ceux déposés dans l'ossuaire. Il en est de même pour la tombe 146, où les officiants ont versé sur la dalle de fermeture une poignée d'ossements humains brûlés mêlés à de la cendre.

D'une façon générale, il n'y a qu'un ossuaire par sépulture. Dans huit tombes cependant, les tombes 9, 74, 92, 153, 185, 201, 217 et 250, deux vases cinéraires ont été déposés. L'étude des tombes intactes a montré que toutes ces tombes contenaient deux individus, à l'exception sans doute de la sépulture 185 dont les deux ossuaires contenaient, semble-t-il, les restes d'un seul et même individu. Dans la sépulture 217, un des deux ossuaires contenaient les restes d'un sujet adolescent ou adulte, l'autre des fragments brûlés d'un crâne de bœuf et d'un crâne d'ovicapridé.

Sur 164 ossuaires recensés, 39 sont des vases de forme K2a, 37 sont de forme J2a, 22 de forme E2a et 17 de forme G2a. Le reste des ossuaires se compose d'urnes de forme K2b (5 exemplaires), L1a (5 exemplaires), E1a, E2b, J1a et J1b (2 exemplaires), enfin de forme G2B, G3b, H1a et H2a (1 exemplaire). Quelques coupes ont également servi de vase cinéraire, parmi

lesquelles les formes Ra et Rb (7 exemplaires), Wa et Qb (4 exemplaires), Ua, Ub et Pa (1 exemplaire).

Les récipients utilisés comme couvercle sont relativement rares. Dix-huit ossuaires seulement sont recouverts d'un autre vase. Dans la majorité des cas, il s'agit d'une coupe tronconique de forme Xa (11 exemplaires) ; deux ossuaires sont couverts d'une coupe Ya, un est couvert d'une coupe Wa, un d'une coupe Xb, un d'une coupe Ra, les autres enfin de fond d'urnes réemployés. De nombreux ossuaires sont également recouverts d'une dalle plate ; c'est également le cas de quelques récipients d'accompagnement. Cette particularité n'est liée ni à une phase chronologique précise, ni à l'âge au décès de l'individu.

Il n'y a aucune constante dans la disposition des récipients à l'intérieur de la fosse. Ils peuvent soit être groupés au centre, soit être disposés sur l'un des bords. Dans deux cas seulement, un petit gobelet a été placé au sein de la couverture (tombes 36 et 48). Cette circonstance est donc exceptionnelle et son fondement demeure inexpliqué. S'agit-il de dépôts strictement contemporain de la mise en place des superstructures ? Ou doit-on voir dans ce phénomène le témoignage d'un rituel post-sépulcral (libations) ? Il nous est impossible de répondre.

Les plus petits récipients comme les coupelles et les gobelets sont le plus souvent placés à l'intérieur d'un vase plus important, c'est-à-dire soit l'ossuaire, soit un vase d'accompagnement.

C'est l'ossuaire qui contient en général la totalité des objets métalliques : épingles, rasoirs, bracelets, anneaux, etc... quand ceux-ci n'ont pas fondu sur le bûcher ; on les trouve dans ce cas sous la forme de fragments déformés, au sein de la couche de cendres versées à l'intérieur de la fosse. Le plus souvent, ces objets sont disposés sur les ossements humains brûlés ; on ne les trouve qu'exceptionnellement en-dessous de l'amas osseux et tout aussi extraordinairement hors des vases cinéraires. Les

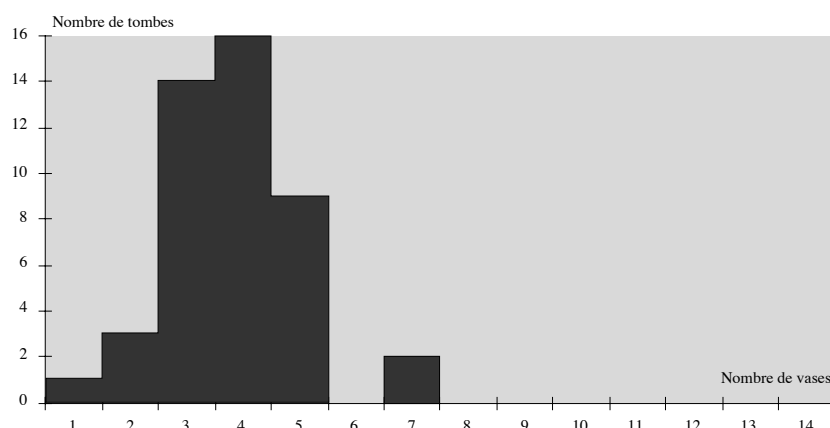


Fig. 428 : Histogramme de distribution du nombre de récipients déposés dans les tombes de la phase I.

quelques coquillages rencontrés se trouvent également le plus souvent dans le vase cinéraire.

2.2.2. Les vases d'accompagnement

Rares sont les tombes qui en sont dépourvues. Dans la majorité des cas en effet, l'ossuaire est accompagné de récipients dont le nombre peut varier de 1 à 13, avec un maximum de deux vases d'accompagnement, pour l'ensemble des sépultures. Si on ne prend en compte que les sépultures intactes, le maximum de récipients est alors de 14 individus, ossuaire compris. Dans tous les cas, peu de sépultures contiennent plus de 5 récipients. En ce qui concerne les tombes doubles, ce ne sont pas celles qui contiennent le plus de vases. Cependant huit d'entre elles contiennent cinq récipients et plus. On l'a dit, une des particularités de ces dépôts réside dans la présence quasi constante, à l'intérieur de l'ossuaire, dans un vase d'accompagnement ou dans le loculus, d'un petit récipient. La forme de celui-ci évolue au cours du temps : il s'agit au départ de petits gobelets, qui seront remplacés durant la phase II par des coupelles carénées ou surbaissées qui disparaîtront au début de l'Age du fer au profit des coupelles hémisphériques. Ce schéma a déjà été évoqué lors de la périodisation de la fin de l'Age du bronze réalisée plus haut. Quoiqu'il en soit, ce petit récipient est tout à fait assimilable à un vase à boire et peut-être faudrait-il y voir le gobelet personnel du défunt. Qui plus est, dans la majorité des tombes doubles, plusieurs exemplaires de ces petits récipients ont été déposés. Certaines de ces sépultures n'en contenaient qu'un seul mais il s'agit le plus souvent de tombes renfermant les restes d'un sujet adulte accompagné d'un enfant très jeune. Enfin, quelques-unes de ces tombes n'ont livré aucun de ces gobelets ; peut-être s'agit-il d'un marqueur social ou ethnique ? La quantité de mobilier déposé dans les sépultures, tout comme sa « qualité » concourt à l'analyse de la richesse des différents ensembles. Nous y reviendrons.

Mais il est d'ores et déjà possible d'étudier le nombre de récipients offerts au défunt en fonction de la phase chronologique correspondante. Les différents histogrammes de distribution du nombre de vases déposés dans les tombes par phase chronologique (fig. 428, 429, 430, 431 et 432) montrent qu'en fait, il y a peu de différence entre la phase I et les phases IIa et IIb. Bien sûr, il faut tenir compte ici du fait que peu de sépultures des dernières phases nous sont parvenues intactes. Cependant, les diagrammes montrent qu'une augmentation s'amorce dès la phase IIb. En effet, si on prend en compte le seul nombre de tombes intactes pour chaque phase, les moyennes des récipients déposés dans les ensembles sont les suivantes : 3,8 vases pour la phase I (fig. 428) ; 4,1 vases pour la phase IIa (fig. 429) ; 5,1 vases pour la phase IIb (fig. 430) ; 4,5 vases pour la phase II en général (fig. 431) ; enfin, 8,3 vases pour la phase III (fig. 432). Si on tient compte maintenant des tombes doubles, c'est-à-dire si on calcule la moyenne des récipients déposés par individu, les résultats sont les suivants : 3 vases par sujet pour la phase I ; 3,7 vases pour la phase IIa ; 4,5 vases pour la phase IIb ; 4 vases pour la phase II en général ; enfin, 6,3 vases pour la phase III. Là encore, c'est semble-t-il la phase IIb qui marque la frontière dans l'importance des dépôts.

2.2.3. Les offrandes alimentaires (2)

Quatre-vingt-neuf tombes sur un peu plus de 360 ont reçu une offrande alimentaire non brûlée (soit environ 24 % des sépultures) dont seuls les os retrouvés à la fouille attestent la présence à l'origine. Si on ne considère que les tombes intactes, 39,7 % contenaient la trace matérielle d'une offrande alimentaire. On peut bien sûr imaginer que des sépultures aient accueilli des offrandes carnées qui ne contenaient pas d'os, mais cette hypothèse est invérifiable. Dans 77 tombes, les vestiges osseux ont pu être identifiés. Il s'agit pour une très

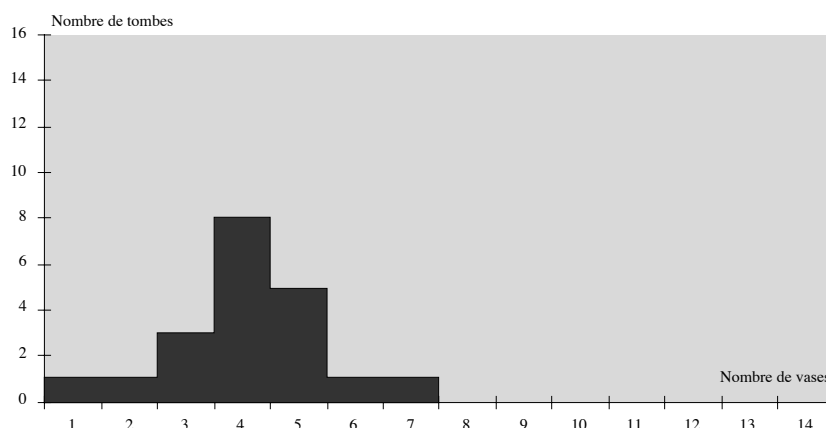


Fig. 429 : Histogramme de distribution du nombre de récipients déposés dans les tombes de la phase II a.

grande part d'ovicaprinés qui représentent 81 % des dépôts. Viennent ensuite le bœuf (8%), le porc (8%), le cheval (1%), le cerf (1%) et l'oiseau (1%). D'après D. Geddes «...la totalité des ovicaprinés étaient âgés de moins de 3 ans et demi ; 6 ont été abattus dans les 12 premiers mois et 11 dans les 30 mois suivants» (Geddes 1986 : 306). Sur les 3 bœufs reconnus, 1 était assez âgé, les 2 autres étaient adultes ou sub-adultes. Pour les pièces offertes dans les tombes intactes, c'est l'épaule d'ovicapriné qui prédomine avec près de 81% des offrandes. D'autres pièces du squelette ont également été déposées : radius, tibia, mandibule. Mais, dans aucun cas, des éléments des extrémités ou du bassin n'ont été recensés. Comme le souligne D. Geddes, la représentation du squelette chez les autres espèces offertes apporte moins de renseignements. Pour le bœuf, on trouve mandibule, carpe, humérus, tibia et métatarse. Pour le porc, une dent, des côtes, un humérus et un tibia sont représentés. Le cerf est présent sous la forme d'un membre postérieur en connexion. Cette constatation est importante. Le cheval n'est en revanche représenté que par une seule dent.

Nous avons découvert, lors de l'étude des ossements brûlés, de rares restes osseux d'animaux brûlés. Cette observation peut prendre plusieurs sens différents. Soit il s'agit des restes de repas funéraires jetés sur le bûcher, soit certaines pièces de viande ont été brûlées avec le cadavre, soit il s'agit des restes d'un repas volontairement disposés parmi les os humains dans l'ossuaire. Cette dernière hypothèse paraît la moins plausible car, dans le cas où les ossuaires ont pu être fouillés, sur d'autres cimetières cela s'entend, aucun rangement des ossements animaux dans l'ossuaire n'a été noté. Nous serions tenté de pencher en faveur de la proposition des restes de repas funéraires jetés sur le bûcher.

La carte de répartition des différentes offrandes alimentaires ne montre aucune concentration particulière. Cependant, un examen attentif révèle certaines particularités dans la distribution spatiale en fonction des espèces. On remarque

d'abord que les tombes du secteur ouest, secteur parmi les plus anciens, ne contenaient quasiment que des humérus d'ovicaprinés (fig. 433). Qui plus est, c'est dans l'autre secteur ancien, au sud, que se concentrent les offrandes constituées d'autres pièces que l'épaule d'ovicapriné, même s'il est vrai que les épaules y sont également bien représentées. C'est dans ce secteur également que l'on trouve la majorité des pièces de bœuf, le cheval, le cerf et quelques porcs (fig. 434). La distribution dans les autres secteurs est moins significative car, rappelons-le, les tombes y sont moins bien conservées. Faut-il cependant en conclure que durant la phase ancienne, les offrandes alimentaires sont quasi exclusivement composées d'ovicaprinés et que les autres espèces n'apparaîtront dans les tombes que durant la phase de transition ?

Les tombes de la nécropole du Moulin montrent donc une certaine homogénéité dans leur élaboration. Qu'il s'agisse des superstructures, des fermetures et des fosses, l'ensemble est assez homogène. On a relevé bien sûr quelques particularités de certains groupes de tombes, dans le mobilier et les offrandes alimentaires. Mais ces variations semblent liées au temps. Les constantes relevées dans l'architecture attestent d'ores et déjà d'un comportement relativement réglé lors de la mise en place des sépultures, qui implique une gestion stricte de la zone funéraire.

2.3. Emplacement des tombes et plan général de la nécropole

La question de la restitution du plan général de la nécropole est d'un abord délicat et ce pour plusieurs raisons. Il convient en premier lieu de rappeler dans quelles conditions les fouilles des 367 premières tombes se sont déroulées. Il s'agissait d'assurer le sauvetage de ce cimetière à une époque où l'Archéologie ne disposait évidemment pas des moyens actuels, tant sur le plan de la législation, que sur les plans matériels et humains. Les interventions auraient donc pu

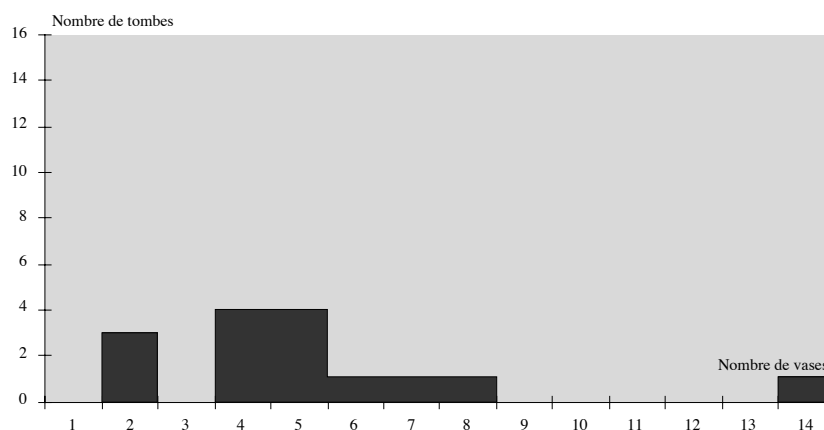


Fig. 430 : Histogramme de distribution du nombre de récipients déposés dans les tombes de la phase II b.

bénéficier de meilleures conditions. Il faut ensuite garder à l'esprit que les secteurs funéraires de Mailhac ont, dès l'époque romaine, été exploités à des fins agricoles et viticoles, de sorte que le sous-sol a par endroits été passablement modifié, amputant le potentiel des observations de précieux renseignements ; il s'agit d'abord de la destruction totale de certains groupes de tombes ou, moindre mal, de leur niveau supérieur, en particulier les fermetures et les superstructures dont on a montré l'existence à toutes les phases d'utilisation. Ce remodelage du paysage et du sous-sol nous prive donc de quantité d'observations. Cette carence doit toujours être présente à l'esprit. Enfin, les interventions qui se sont succédé entre 1949 et 1974 ont concerné des parcelles certes voisines, mais les explorations n'ont toujours porté, faute de temps, que sur certains secteurs de ces lots. Ainsi, et le plan des tombes et des sondages le montre bien, bon nombre de zones n'ont pu être fouillées. Mais cette mosaïque de sondages permet cependant de tirer quelques conclusions quant au plan général de la nécropole et à l'emplacement des tombes.

Quasiment aucune tombe n'en recoupe réellement une autre. Cette observation que nous qualifierons de classique est néanmoins extrêmement importante puisqu'elle suggère soit un hasard fantastique, peu probable, soit une gestion stricte de l'espace funéraire. Les tombes étaient sans doute toutes visibles en surface. Les tumulus résiduels qui ont échappé à 25 siècles de destruction en témoignent. De même, certaines tombes (toutes ?) pouvaient être signalées par une stèle. L'implantation de nouvelles sépultures respectait donc les tombes antérieures. Aucun alignement de sépultures ne peut être mis en évidence et donc aucun plan orthonormé n'est décelable. Ce constat n'enlève cependant rien à la notion de stricte gestion de l'espace funéraire. Le plan général du cimetière montre cependant une densité de tombes différente selon les secteurs. Le secteur nord-ouest, apparemment le plus

ancien, montre une forte densité et les tombes donnent parfois l'impression d'être juxtaposées. La répartition des sépultures plus récentes et les résultats de l'étude du paysage, certes actuellement ponctuelle, prouvent que ces tombes anciennes ne se sont pas installées dans la zone la plus basse de la plaine. Faut-il dès lors rapprocher cette forte densité d'une contrainte paysagère qui aurait obligé la communauté à implanter les sépultures dans une zone élevée ?

Mais, paradoxalement, le point le plus haut, le secteur sud, n'a pas été utilisé à ce moment. Il ne le sera qu'à l'extrême fin de l'Age du bronze et au tout début de l'Age du fer. Il en est de même pour la partie occidentale (secteur des tombes 1 à 37). Ces deux zones montrent en revanche une densité moins importante de sépultures. On peut imaginer que les travaux culturels ont détruit des tombes, offrant à l'archéologue l'image d'un cimetière très aéré. Mais dans ce cas, les vestiges de ces tombes détruites auraient été repérés, ce qui n'a pas été le cas. S'agit-il alors de contraintes paysagères telles que, par exemple, une végétation plus importante impliquant l'installation des tombes dans des endroits vierges (clairières) ? Cette hypothèse ne semble pas confirmée par les observations effectuées dernièrement. D'autant plus que lors de ces fouilles récentes, nous avons pu à loisir explorer la parcelle et noter que les tombes étaient parfois groupées et qu'entre ces ensembles subsistaient de grandes zones vierges de tout vestige archéologique. Ces observations amènent à la conclusion que pour les secteurs nord-ouest et sud-est, l'implantation des sépultures s'est faite de façon différente que pour les secteurs oriental et sud-ouest. Nous verrons plus loin que ces remarques coïncident avec l'évolution topo-chronologique du cimetière. Enfin, il ne nous a pas été possible de mettre en évidence des axes de circulation à l'intérieur de l'espace funéraire. Certes, les vides constatés ont pu jouer ce rôle mais aucun véritable système viaire ne peut être démontré pour l'instant.

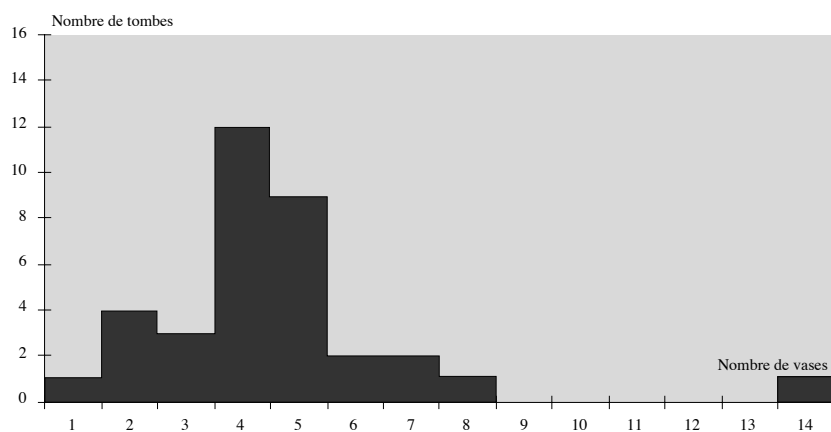


Fig. 431 : Histogramme de distribution du nombre de récipients déposés dans les tombes de la phase II.

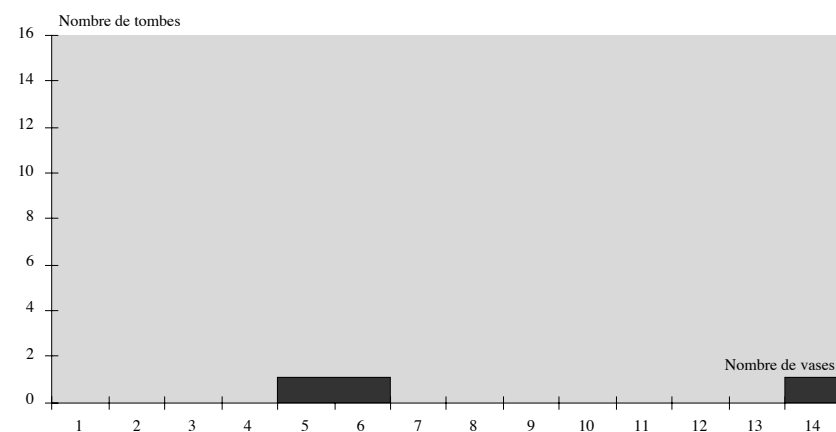


Fig. 432 : Histogramme de distribution du nombre de récipients déposés dans les tombes de la phase III.

2.4. Les structures de crémation

La pratique exclusive de l'incinération par les populations protohistoriques du Bas-Languedoc audois est aujourd'hui parfaitement confirmée. Seuls quelques rares cas particuliers, comme les accidentés ou les enfants morts en très bas âge, sont à noter. Pour la France méridionale, les structures de crémation ou bûchers funéraires étaient à ce jour totalement inconnus pour le début de la Protohistoire : les fouilles des nécropoles en Languedoc occidental n'en avaient jusqu'à ce jour révélé aucune trace, si bien que beaucoup, dont nous étions, pensaient que ces bûchers avaient pu se trouver hors de l'espace funéraire *stricto sensu*.

Par chance, les fouilles entreprises en 1993 ont permis de mettre au jour deux de ces structures. Il s'agit de chapes de blocs de grès et/ou de calcaire grossièrement disposées en rectangle, de dimensions proches (127 cm x 116 cm et 110 cm x 100 cm) ; entre les blocs, de petits charbons de bois et des fragments osseux humains brûlés ont été relevés (3). Nous sommes tentés de les rapprocher des « anomalies » repérées lors de l'exploration de 1950 (Louis 1958 : 10) et constituées «...de petits tas de pierres...où la terre était mêlée de petites mottes d'argile rougie, mais jamais de cendres». Ces témoignages sont, on l'a dit, extrêmement rares. Les bûchers funéraires de Mailhac sont probablement les plus vieux actuellement recensés dans la moitié sud de la France. D'autres structures de ce type ont été découvertes. On mentionnera principalement celles de la nécropole du «Crot aux moines» (Beaumont, Oise) dont la forme et la nature rappellent tout à fait les exemplaires du Moulin (Pellet 1984). C'est également le cas des bûchers funéraires de la nécropole d'Antran dans la Vienne (Pautreau 1991).

2.5. Les dépôts et foyers

Plusieurs structures appelées dépôts et foyers ont été fouillées au sein du cimetière ; ils se trouvent dans tous les secteurs explorés.

2.5.1. Les dépôts

Huit dépôts ont été fouillés sur l'ensemble de la nécropole. Leur point commun est ce qui les distingue bien sûr des sépultures, à savoir l'absence totale d'ossements humains, brûlés ou non. Cette absence pourrait être mise en relation avec une taphonomie particulière mais rien ne permet d'étayer cette hypothèse. Leur architecture se présente le plus souvent comme celle des tombes et tous ont été retrouvés dans un loculus ; en revanche, aucun reste de tumulus n'a été découvert au-dessus de ces structures. On pourrait éventuellement distinguer à ce niveau le dépôt 136 installé au pied d'une file de dalles plantées de chant. Trois ensembles ont en commun le remplissage du loculus dans lequel ils avaient été placés. En effet, les dépôts 86, 101 et 365 étaient protégés par une épaisse couche de pierres, de blocs ou de dalles. Les lots 158 et 210 étaient protégés par une dalle

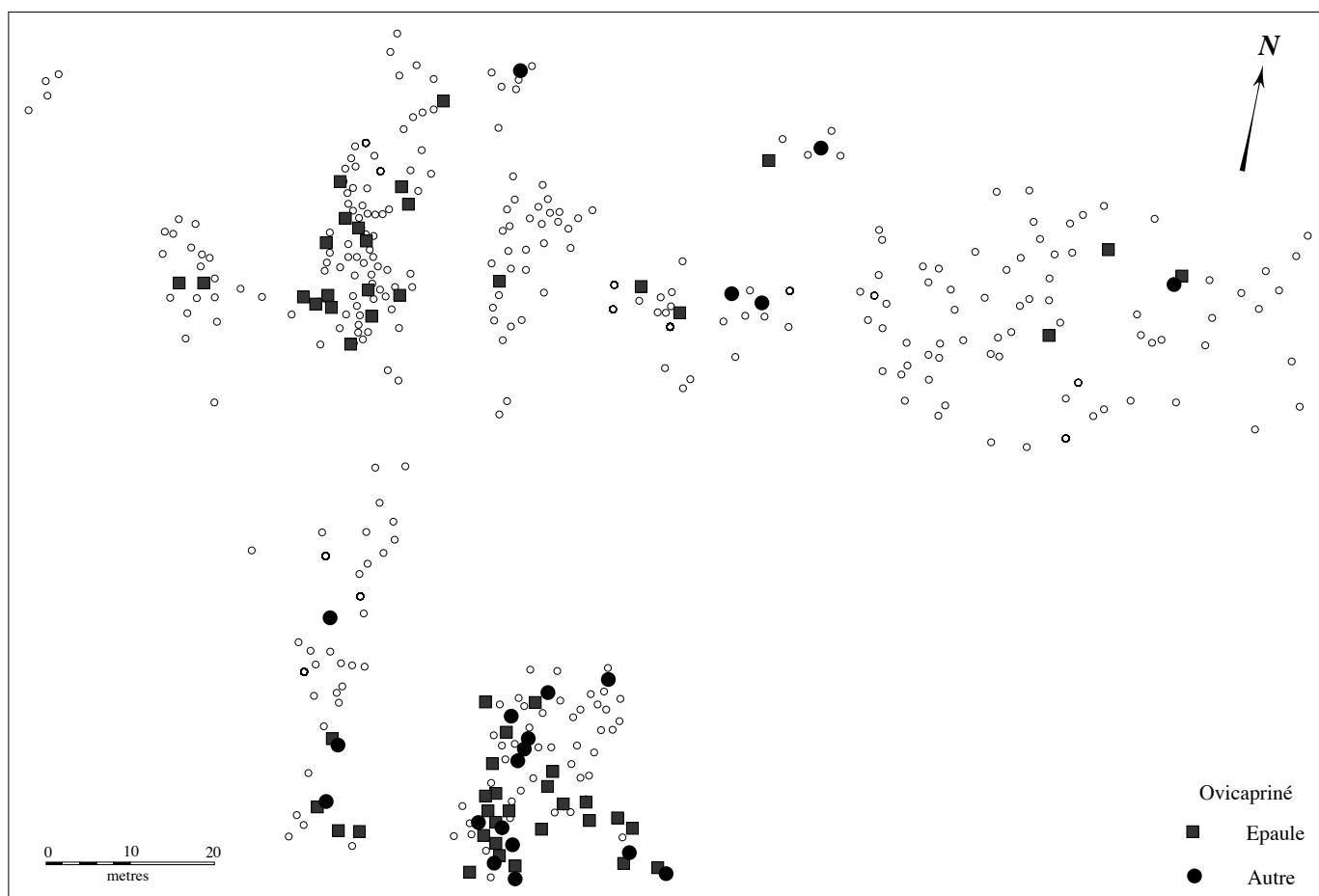


Fig. 433 : Carte de répartition des offrandes alimentaires composées de pièces d'ovicaprinés.

de fermeture de la fosse ; peut-être était-ce aussi le cas pour les autres ensembles ? Le mobilier recueilli dans ces dépôts ne se distingue guère de celui livré par les sépultures : céramique, objets métalliques, offrandes alimentaires. Tous ne contenaient pas les mêmes catégories de mobilier, certains n'ayant livré aucun objet métallique mais plusieurs vases, d'autres uniquement de la céramique, parfois accompagnée d'offrandes alimentaires. On pourrait démarquer à ce propos le dépôt 365 composé de fragments de 2 récipients accompagnés d'une partie d'un moule de fondeur. Le dépôt 210, dont le loculus est presque tangent à la tombe 211, pourrait peut-être être mis en relation avec cette dernière, soit qu'il s'agisse d'une seule et même fosse, soit que le dépôt constitue un ajout ou une chambre annexe à la tombe.

L'interprétation de ces ensembles demeure extrêmement délicate. Si pour certains d'entre eux, une association avec une ou plusieurs sépultures peut être mise en avant, d'autres apparaissent « indépendants » de toute structure. Il est évidemment tentant de déceler dans ces ensembles une connotation « culturelle » ou « rituelle » et donc de les impliquer pleinement dans

le complexe funéraire du Moulin. Quoiqu'il en soit, ce type de structure n'a jusqu'à ce jour jamais été décelé dans les autres cimetières du début de la Protohistoire en Languedoc occidental, que ce soit à Mailhac, à Agde ou ailleurs.

2.5.2. Les foyers

Deux foyers ont été fouillés dans le complexe funéraire du Moulin. Ils sont différents du point de vue de leur conception : le foyer 157 est bien construit et a notamment bénéficié d'une sole constituée de petites pierres. Le foyer 164 bis se résume à une couche charbonneuse épaisse d'1 cm contenant quelques mottes d'argile rougie. Ces deux structures ont livré des fragments de vases apparemment non brûlés ainsi que des objets ou des fragments d'objets en bronze. Les interpréter comme des bûchers funéraires semble délicat car aucun os humain brûlé n'y a été découvert. On pourrait peut-être y voir des foyers liés aux pratiques funéraires, sans qu'une hypothèse plus convaincante ne puisse être proposée.

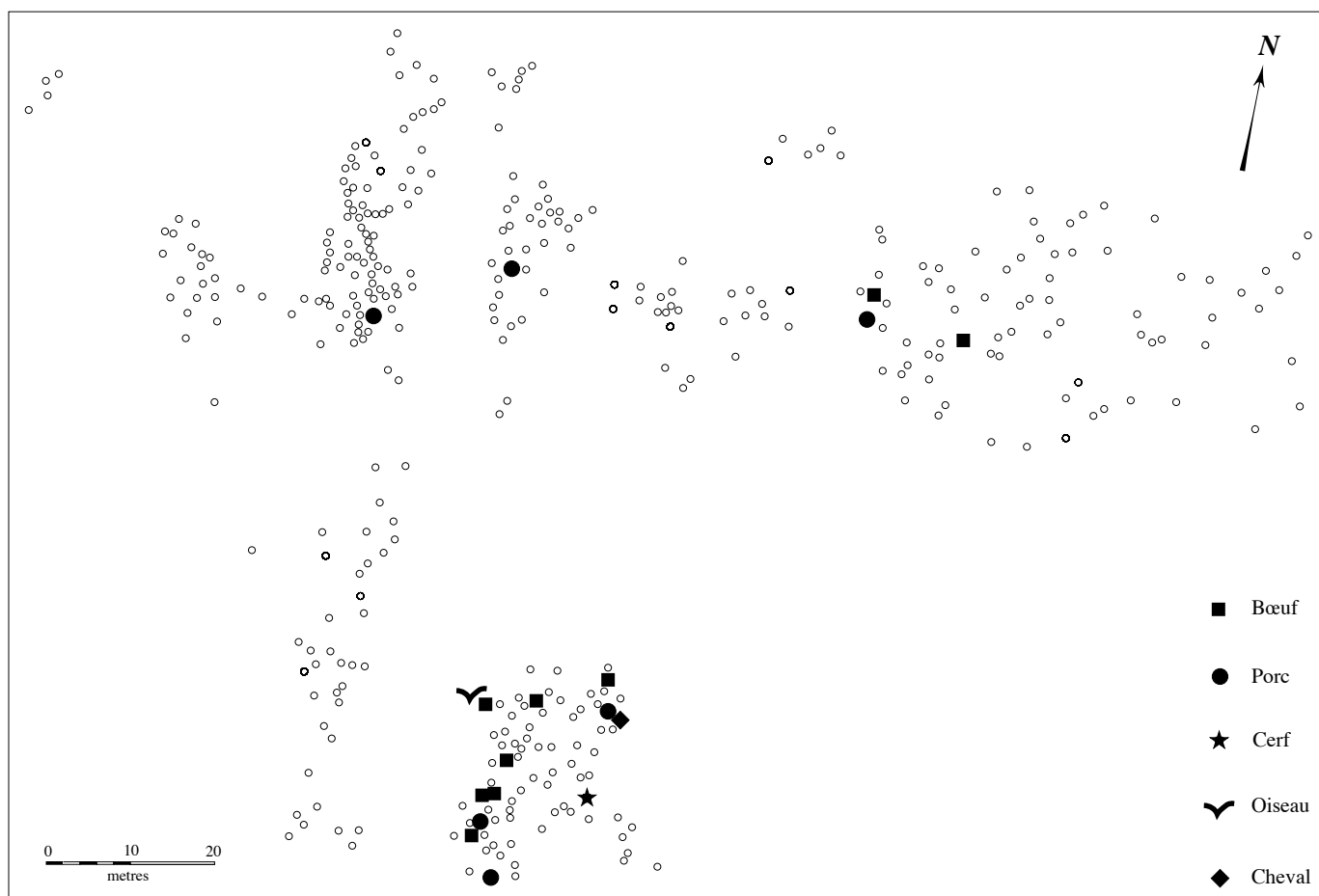


Fig. 434 : Carte de répartition des offrandes alimentaires composées de pièces de bœufs, de porcs, de cerfs, d'oiseau et de cheval.

3. DÉVELOPPEMENT TOPOGRAPHIQUE ET CHRONOLOGIE DE LA NÉCROPOLE

Nous avons déjà brièvement abordé la question du développement topographique du cimetière du Moulin, en particulier dans la discussion sur la répartition des différentes formes de vases et des divers objets métalliques que nous avons recensés. Cet aspect de l'étude de la nécropole a également été évoqué lors de la périodisation chronologique que nous avons effectuée à l'aide du mobilier et des associations dont il a pu faire l'objet. Dans ces cas, nous avons vu qu'effectivement certaines catégories de mobilier se répartissaient parfois de façon concentrée et qu'elles ne se retrouvaient pas dans tous les secteurs de la nécropole. D'autres, au contraire, sont distribués sur l'ensemble du cimetière et n'apportent *a priori* rien à l'analyse topo-chronologique de l'ensemble.

Les indications fournies par la céramique sont intéressantes et permettent d'ores et déjà d'entrevoir le développe-

ment topographique du cimetière. Les formes L1a, L1b et Rb sont essentiellement concentrées dans les secteurs nord-ouest et sud ; c'est également le cas des décors d'incisions au trait double de motifs géométriques, zoomorphes et anthropomorphes. A l'opposé, les secteurs est et sud-ouest ont pour l'essentiel livré des séries de récipients incontestablement plus tardifs telles que les formes D1a, E2b, E3a, J2b, J3a, J3b, K3b, Q, S, T, U, V, W et X, en somme les urnes munies d'un col bas ou haut et de pieds annulaires ou mi-haut, et la majorité des formes ouvertes, carénées ou non. C'est dans ces mêmes secteurs qu'ont été retrouvés les décors d'incisions simples de motifs géométriques qui n'ont finalement plus rien à voir avec les ornements mailhaciens classiques. Il pourrait en être ainsi également des incisions en arête de poisson et des impressions tubulaires, recensées pour leur très grande majorité dans le secteur sud-ouest.

Le mobilier métallique apporte semblablement d'utiles indications au chapitre du développement topographique de la

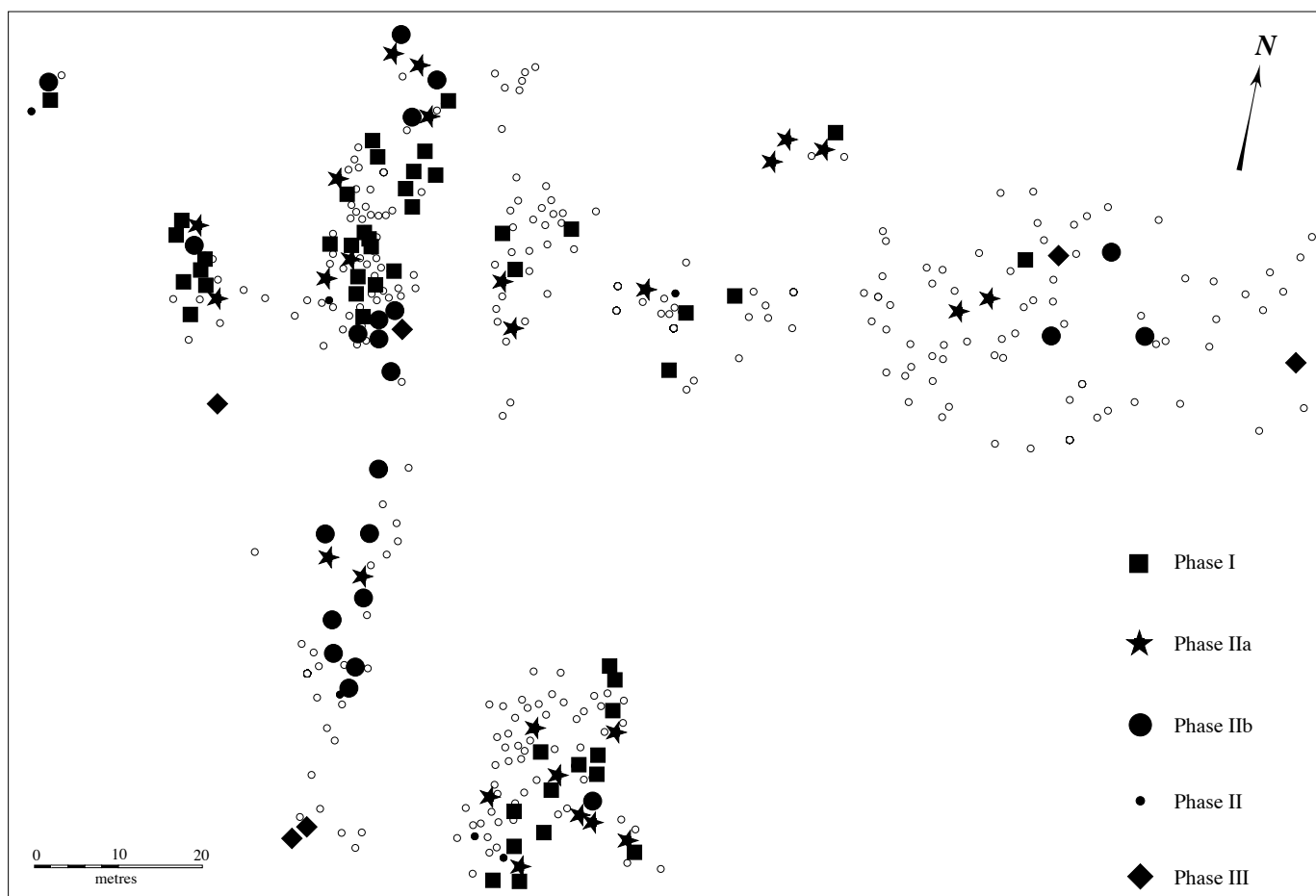


Fig. 435 : Carte de répartition des phases chronologiques.

nécropole. Précisons dès à présent que seuls de rares types peuvent en ce sens être pris en considération, les autres familles étant soit mal connues car provenant de lots non intacts, soit parce qu'elles sont omniprésentes, quelle que soit la période considérée. Comme pour la céramique, deux groupes d'objets s'opposent du point de vue de leur répartition. D'une part un ensemble composé des épingles à tête conique, des épingles à tête biconique ainsi que la plupart des rasoirs à double tranchant, excepté le type Mailhac II ; d'autre part le groupe composé des boutons, des rasoirs de type Mailhac II, des rasoirs en croissant et bien sûr des couteaux et objets en fer. Le premier lot se rencontre essentiellement au Sud-Sud-est et au Nord-ouest alors que le second est surtout présent à l'Est et au Sud-ouest.

Une dernière série d'informations permet de conclure. Il s'agit bien évidemment des résultats obtenus lors de la mise en séquences chronologiques. Le report de la périodisation réalisée sur le plan de la nécropole (fig. 435) confirme, et c'est bien

naturel, les conclusions émises d'après les seules catégories de mobilier.

Le zonage des différentes phases chronologiques laisse donc apparaître clairement le développement topographique de la nécropole qui s'étend, au vu des fouilles réalisées, autour d'un noyau ancien, d'époque mailhacienne classique. Ce noyau semble constitué par la zone nord-ouest/sud-est. Il est évidemment tentant de lier ces deux ensembles car rien ne nous permet actuellement de déceler l'antériorité de l'un par rapport à l'autre.

Ce développement topographique est de plus confirmé dans la zone ouest et dans le secteur est, par la présence dans la première de la tombe 39 incontestablement du VIIe s. av. n. è., et par les résultats des fouilles de 1993. La carte de répartition des tombes dans cette zone orientale montre de façon indubitable que l'évolution des implantations sépulcrales s'y est faite d'ouest en est, comme en témoignent les nombreuses tombes de la première moitié du VIIe s. av. n. è. explorées.

Une remarque cependant : ce schéma n'est pas aussi idéal qu'il y paraît. En effet, et cela doit inciter à la prudence, les différentes cartes de répartition montrent que certaines tombes attribuées à la phase II, «a» en particulier, se sont installées au milieu de tombes plus anciennes. Il faut donc considérer que soit nous sommes en présence dans ce cas d'une implantation avec volonté de rapprochement d'une sépulture antérieure — la place ne faisait en aucun cas défaut — soit que certaines catégories de mobilier ont pu être longuement utilisées comme offrande funéraire.

Quant à la datation de ce cimetière et des différentes phases chronologiques successives que nous avons définies lors de cette étude, il faut bien sûr avoir recours aux travaux antérieurs et tenir compte des progrès les plus récents en la matière. Nous serions donc tentés de dater la phase I des années 900-775 av. n. è., la phase II des années 775-725 av. n. è. et la phase III des années 725-675 av. n. è. Pour la phase II, en adoptant les traditionnels quarts de siècles, on optera pour la phase IIa pour une datation entre 775 et 750 av. n. è., et pour la phase IIb une datation entre les années 750 et 725 av. n. è.

Résumé

Implantée dans une dépression très humide, la nécropole du Moulin a livré à la fouille quantité de renseignements sur l'architecture funéraire protohistorique. Plusieurs restes de superstructures ont été observés attestant la présence à l'origine de tertres ou tumulus sur les sépultures. Plusieurs types d'architectures ont été recensés. Certaines tombes étaient signalées par des stèles. L'architecture funéraire ne semble liée ni à l'âge au décès du défunt ni à la phase chronologique. Le dépôt funéraire s'amplifie au cours du temps. Le nombre des récipients déposés dans les tombes augmente et c'est surtout pendant la phase II que ce phénomène se ressent. Le plan de la nécropole ne montre aucun alignement. Mais il s'agit en fait plus d'un complexe funéraire que d'un simple cimetière puisque des structures de crémation intimement liées à des sépultures ont été découvertes. Grâce à la périodisation du Bronze final IIIb, il a été possible de cerner précisément le développement topographique de la nécropole et d'observer ainsi qu'il n'y a aucune rupture dans l'utilisation du cimetière. Les datations des différentes phases ont été proposées à titre d'hypothèse de travail.

NOTES

(1) Ces travaux sont dirigés par P. Poupet dans le cadre de l'opération de fouille archéologique programmée qui se déroule depuis 1993 sur la nécropole du Moulin.

(2) Travaux David Geddes. Voir aussi annexe 1.

(3) Ces structures feront l'objet d'une publication détaillée dans la monographie qui clôturera les nouvelles explorations archéologiques de la nécropole du Moulin. En attendant, voir Janin 1993b et Janin 1994b.